

31.08.2022 – 07:50 Uhr

bonus.ch sur l'assurance maladie : près d'un quart de la population suisse envisage de changer de caisse pour 2023



Lausanne (ots) -

Alors que seulement 7.8% des assurés ont changé de caisse-maladie en 2022 - record historiquement bas - la donne devrait être tout autre pour 2023. Avec l'importante hausse des primes qui s'annonce, 23% de la population suisse envisage un changement. Ce ratio atteint même 45% en Suisse italienne.

Depuis 2009, le comparatif en ligne bonus.ch permet annuellement à la population suisse de donner son avis sur la thématique de l'assurance maladie. En juillet 2022, ce sont ainsi plus de 2'600 personnes qui ont répondu à l'enquête de satisfaction et qui ont évalué leur assureur sur les points suivants : hausse des primes, clarté des informations transmises, traitement des prestations et service à la clientèle. Les réponses ont été converties en une note comprise entre 1 et 6, 6 étant la meilleure note.

Changement d'assurance maladie - Record historiquement bas

En 2022, les primes-maladie ont connu une baisse moyenne de 0.2%. Résultat : seulement 7.8% des assurées et assurés en Suisse ont décidé de changer de prestataire, ce qui constitue un record historiquement bas. Une fois encore, le constat établi depuis de nombreuses années se confirme : la fidélité à une caisse-maladie est fortement conditionnée par l'évolution des primes.

23% des assurés envisagent de changer d'assurance maladie pour 2023

La hausse des coûts de la santé (notamment liée à la pandémie de Covid-19) et la réduction des réserves des caisses vont engendrer une forte augmentation des primes-maladie en 2023. À fin juillet 2022, lorsque les participants au sondage ont été interrogés à propos de leur intention ou non de changer d'assurance, la hausse était estimée entre 5% et 7%. Sur la base de cette prévision, 23% d'entre eux ont déclaré qu'ils envisageaient un changement (contre 12% l'an dernier). À l'inverse, 57% (contre 61% en 2021) prévoient de conserver le même prestataire, tandis que les 20% restants sont sans avis.

Cet intérêt marqué pour une résiliation est historiquement élevé. Il rappelle les chiffres de 2018, lorsque la hausse moyenne des primes-maladie avait atteint 4.5%.

Intention de changement : de grandes différences régionales

C'est du côté de la Suisse italienne qu'il faut s'attendre à voir le plus de mouvements. En effet, 45% des assurés envisagent de changer de caisse-maladie (contre 14% l'an dernier). Un pourcentage extrêmement élevé qui peut s'expliquer en partie par la prévision d'une hausse de près de 10% pour le canton du Tessin.

La Romandie affiche une intention plus modérée (24%, contre 11% en 2021), tandis que du côté alémanique les résultats sont assez similaires à ceux de l'an dernier (15% contre 13%).

Satisfaction - Note globale

La population suisse affiche une satisfaction record en 2022. Les caisses-maladie obtiennent en effet la meilleure moyenne depuis 2009 avec la note globale de 5.10, contre 5.07 l'an dernier.

Satisfaction régionale - appréciation globale

La tendance de ces dernières années se confirme : les Suisses allemands sont les plus satisfaits de leur caisse-maladie. En 2022, ils sont ainsi 82% à attribuer la mention "bien" ou "très bien". Ce constat vient corroborer le fait qu'ils soient ceux qui envisagent le moins de changer d'assurance pour 2023. Chez les Suisses romands, ce ratio se monte à 74%, tandis que les Suisses italiens (52%) restent encore et toujours les plus difficiles à satisfaire.

Quelles sont les caisses-maladie les plus populaires en 2022 ?

Les caisses-maladie les plus appréciées en 2022 sont SWICA et Visana. Elles se partagent la 1ère place du classement général avec la note globale de 5.4 sur 6, mention "bien".

Helsana, KPT et Sanitas sont à égalité au 2ème rang avec la note de 5.3, mention "bien". Agrisano, Atupri, Concordia, Groupe Mutuel, OEKK et Sympany complètent le podium avec la moyenne générale de 5.2, mention "bien".

Accès à l'enquête de satisfaction des caisses-maladie :

<https://www.bonus.ch/zrLCI95.aspx>

Accès au comparatif des primes d'assurances maladie 2022 :

<https://www.bonus.ch/Assurance-maladie/primes-assurance-maladie.aspx>

Accès au comparatif des caisses-maladie en Suisse :

<https://www.bonus.ch/zrSI1IS.aspx>

Contact:

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20b
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 31 août 2022

Medieninhalte



*Assurance maladie / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100008668
/ L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/bonus.ch S.A."*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100894092> abgerufen werden.